

CENTENAIRE

du «Groupe radical-démocratique sédunois»



Intervention de Philippe Bender-Courthion, historien

Sion, jeudi le 25 septembre 2008

C'est un anniversaire rare, que celui-ci !

Dans quelle autre contrée peut-on fêter des partis si anciens, à la sève encore si vigoureuse, à l'ambition encore si riche ?

Cette rencontre sera donc l'occasion de réfléchir sur les temps qui ont couru, sur la politique, sur les valeurs qui la fondent et sur les hommes et les femmes qui les incarnent.

De souligner le rôle nécessaire, essentiel, des partis dans la cité

Certes, les partis n'ont pas toujours bonne presse, le populisme qui simplifie tout, qui invective plus qu'il n'argumente, déteste au fond les partis, où se forment, dans le débat, les choix des personnes et les projets de société. Les tyrans, les mollahs, de toutes obédiences, eux aussi, craignent le dialogue, la liberté de parole et de pensée.

Il y a cent ans, la démocratie était une idée neuve en Valais

Certes les institutions se voulaient démocratiques, -placées qu'elles étaient sous la surveillance de la Confédération-, mais leur esprit n'était pas vraiment démocratique.

Le système politique restait imprégné d'archaïsmes. Il connaissait, certes, le suffrage universel (exclusivement masculin jusqu'en... 1971!), l'égalité des votes ou la règle de la majorité. Mais la conception du pouvoir qui régnait à tous les niveaux, c'était celle d'un pouvoir considéré non comme un service, mais comme un patrimoine, des fiefs, des charges, des places et des sinécures à distribuer entre les amis du gouvernement. **L'idée d'une démocratie pluraliste**, de la représentation proportionnelle des forces politiques dans les

CENTENAIRE

du «Groupe radical-démocratique sédunois»

organes de l'Etat peinait à émerger, quand bien même, en 1893, fut déposée la motion du député radical de Monthey Alphonse Beck, qui ouvrait la voie à ce mode plus consensuel des rapports entre les partis.

Bref, le Valais de 1900 figurait une persistance de l'Ancien Régime dans une démocratie incertaine. Une «*démocratie gouvernée*», dans laquelle le peuple était écarté de la gestion des affaires publiques.

On le voyait à Sion, siège des deux pouvoirs, concentrés dans les mains d'une élite, souvent d'ascendance haut-valaisanne, préparée à l'exercer et habile à le perpétuer.

Ce fut la mission historique des «nouvelles couches sociales»

...comme les nomme Gambetta, des classes moyennes, dirait-on aujourd'hui, des notables ruraux, de la bourgeoisie du négoce et de l'industrie, du monde des artisans, et des employés, des ouvriers aussi, de faire triompher les conceptions nouvelles. Ce fut l'honneur des libéraux et radicaux sédunois et valaisans d'avoir donné le branle et le soutien à cette évolution, qui passa par une profonde transformation de la politique, de l'économie, de la société, de la culture.

Mutation politique

L'œuvre de 1848, qui consacrait une démocratie imparfaite, mais capable d'évolution et d'approfondissement, fut prolongée par les Constitutions de 1876 et surtout de 1907. Laquelle introduisit l'initiative et le référendum populaires, et accrut les compétences de l'Etat dans le domaine économique. Les révisions partielles de 1921 (élection du Conseil d'Etat par le peuple; élection du Grand Conseil au système proportionnel) et de 1971 (suffrage féminin) couronnèrent l'édifice.

Reste inachevé le chantier de l'aménagement du territoire institutionnel, des fusions de communes, des régionalisations, des expressions nouvelles de la citoyenneté, des revendications nouvelles liées à l'environnement, à la culture. Un chantier évoqué dans le Printemps du Valais, en 1971, avec Jean-Luc Spahr, Nicole Chevrier, Emmanuel Chevrier.

CENTENAIRE

du «Groupe radical-démocratique sédunois»

L'ancien mode électoral majoritaire, dans sa brutalité du tout ou rien, privait les minorités de toute représentation équitable.

La Constitution de 1907 leur ouvrit enfin les portes de la cité, après une longue période d'exclusion. Sur le plan communal, dès décembre 1908, les élections se déroulent à la proportionnelle, et la liste libérale obtient un tiers des sièges. Prémonition pour 2008 ?

Au Grand Conseil, entrent, en 1917, le docteur Jules Dénériaz (1862-1918) et, en 1921, avec le premier scrutin proportionnel, trois députés, élus sur une liste libérale démocratique : Jean Gay, Emile Heritier, Albert de Torrenté.

Mutation économique

La période qui court de 1890 à 1918 est pour le Valais une période charnière. **L'histoire s'accélère: le « *Vieux-Pays* » entre dans la modernité et l'ère industrielle.** Transition brutale et imposée du dehors. Tout vient de l'extérieur: les capitaux, les brevets, les ingénieurs, les machines.

En trois décennies le Valais décolle. L'exploitation systématique de la houille blanche joue un rôle moteur. La grande industrie, la Lonza, à Viège dès 1897, la CIBA, à Monthey, dès 1904, l'Alusuisse, à Chippis, dès 1905, tire en avant la petite et moyenne industrie.

De même, le commerce, les arts et métiers, les banques. Ou le tourisme, « *l'industrie des étrangers* ». Les tunnels du Simplon et du Lötschberg, ouverts en 1906 et 1913, désenclavent le pays. L'agriculture connaît aussi une métamorphose décisive. Sur le coteau, la vigne chasse le seigle, car le train, qui arrive à Sion en 1860, à Brigue en 1878, permet l'importation, à bas prix, du blé de France et de Russie. L'arboriculture et les légumes gagnent progressivement le polder du Rhône.

Mutation sociale et culturelle

La transformation de l'économie ébranle, ruine l'ancienne civilisation rurale. La démographie d'abord: le Valais cesse de déverser son surplus de main d'œuvre sur les chemins de l'émigration et du mercenariat. De 1888 à 1910, le nombre d'habitants passe de 101 985 à 128 831.

L'industrialisation renforce l'urbanisation.

CENTENAIRE

du «Groupe radical-démocratique sédunois»

Émerge une nouvelle classe sociale: les ouvriers, avec cette variante des ouvriers-paysans, un pied dans la terre et un pied dans l'usine. Surgissent de nouvelles élites, qui concurrencent les anciennes familles patriciennes.

La culture, les mentalités, la religion n'échappent pas à l'évolution. L'immigration protestante, qui fournit les cadres à l'industrie chimique et métallurgique, aux grandes régies fédérales (PTT, CFF), mais aussi des commerçants, des artisans,

rompt l'homogénéité confessionnelle. Elle apparaît parfois aux élites conservatrices comme le véhicule de valeurs opposées à celles de l'ordre établi...par le Dieu des Catholiques !

Moteur de l'économie nouvelle, le milieu libéral-radical s'activa aussi sur le terrain des questions matérielles, qui commençaient à occuper les esprits.

Un exemple : les efforts déployés pour défendre et promouvoir les arts et métiers, en particulier la formation professionnelle.

Ainsi, la **Pétition sur le développement de l'instruction industrielle et commerciale**, adressée au Grand Conseil du Valais, par la Société industrielle et des arts et métiers, et la Société des commerçants de Sion, du 5 avril **1904**.

La *Société industrielle et des arts et métiers* de Sion, proche des libéraux et radicaux, jouissait d'un grand crédit. Elle avait assumé, pendant un demi-siècle, la formation des apprentis valaisans, organisé des expositions et des conférences, concocté un projet de loi sur l'apprentissage, avec le Conseil d'Etat. Bref, elle était à la pointe du combat en faveur du développement économique. Au printemps 1904, avec la *Société des commerçants*, elle s'engagea à fond en faveur de l'ouverture d'un Collège industriel et commercial cantonal, chargeant Auguste Pillonel, de rédiger un rapport circonstancié --- 60 pages au total !--- à l'intention des autorités.

CENTENAIRE

du «Groupe radical-démocratique sédunois»

Auguste Pillonel, directeur des télégraphes, président du parti libéral radical valaisan. Le secrétaire de ce « Groupe radical-démocratique » que l'on fête ce soir !

Le Rapport Pillonel, digne de lecture cent ans après, contient, en introduction, un hymne au progrès et à la croissance, qui rappelle celui rédigé par le député Emmanuel Bonjean, de Vouvry, cet autre libéral, en 1824:

Le Valais est fait pour prospérer et s'enrichir. Ses habitants ne manquent certes pas d'intelligence. Mais l'on peut remarquer par des faits journaliers, habituels, que l'esprit commercial et d'entreprise fait défaut absolument. Si, d'un côté, le pays manquait de capitaux, nous pouvons admettre néanmoins par ce qui a été vu autre part, qu'un peu d'initiative, de sens pratique, eût, dans une certaine mesure, suppléé à la mauvaise fortune. L'instruction pratique, plus que l'argent encore, est l'arme la plus puissante d'un peuple dans ses joutes économiques...

Il était temps de créer « la parité absolue entre les études classiques et scientifiques » propre à favoriser « une meilleure répartition des forces actives du peuple. » Mais cet enseignement ne devait pas se limiter à l'apprentissage des sciences et des techniques, il devait inculquer des comportements nouveaux :

L'ordre, la méthode, la persévérance, l'initiative, le coup d'œil, la ponctualité, la décision ; à la science industrielle, à la science agricole, à la science commerciale, en un mot à l'université du travail technique d'orienter vers des horizons plus pratiques l'instruction et l'éducation populaires !

Pour Pillonel et ses amis, l'avenir du Valais passait par l'augmentation des « capacités productives » grâce à l'éducation du peuple « dans un sens rationnel et pratique », à la propagation de **l'esprit d'entreprise** « qui est surtout un produit de l'éducation technique et industrielle. »

Autre aspect à relever : le rôle **d'intégration sociale** du courant libéral-radical. L'Ancien Régime divisait la société en ordres distincts, la démocratie moderne rassemble dans l'égalité. Ainsi, les libéraux-radicaux sédunois ont largement contribué à l'insertion et à la promotion sociale des immigrés et des minorités confessionnelles. La liste est longue, pas exhaustive, de ces

CENTENAIRE

du «Groupe radical-démocratique sédunois»

familles, qui honorent aujourd'hui la cité : Andréoli, Dénériaz, Gilliard, Géroudet, Pfefferlé, Reichenbach, Schmid, Selz, Valterio, etc.

Des racines plus anciennes

J'ai abordé ce grand tournant des années 1900. La vérité commande que je dise encore que le libéralisme sédunois possède des racines plus anciennes. 1908 fut à la fois un aboutissement et un point de départ.

Un aboutissement dans une évolution, qui débuta à la Régénération des années 1830. Le libéralisme sédunois joua un rôle marquant dans la conquête de l'égalité entre les deux parties du Canton, entre le Haut-Valais et le Bas-Valais. Plus tard, dans la création de l'Etat moderne. Pour réaliser ces idéaux légitimes il fallut démanteler l'antique ordre des choses, l'Ancien Régime. Subordonner au pouvoir du peuple tous les autres pouvoirs, à commencer celui du clergé. A la fin, la République des citoyens remplaça l'Etat corporatif, et la souveraineté résida dans le peuple, et non plus dans les dizains et les communes. Ou... ailleurs !

L'accouchement de la démocratie moderne, qui n'a rien de commun avec la « démocratie » des VII dizains, qui, pendant plus de trois siècles, tint dans la sujétion la partie la plus riche et la plus populeuse du canton, le « Valais savoyard », qui allait de la Morge de Conthey au Léman,

se fit dans la douleur. A coup de guerres civiles, à coups d'épée, qui tranchèrent les « nœuds gordiens » des institutions.

Parce qu'ils aspiraient à cette démocratie des citoyens, les libéraux sédunois et valaisans, les radicaux, furent longtemps accusés d'être des « quarante-huitards », d'avoir dépouillé l'Eglise de son rang et de son patrimoine. Pire, d'avoir versé dans l'anticléricalisme et l'irréligion.

Le temps qui passe a révélé l'inanité de ces accusations, et fait litière de ce mauvais procès. Une nouvelle lecture de l'histoire aussi. Le climat idéologique a changé. 1848 n'apparaît plus comme un complot diabolique, mais comme un moment, décisif, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, du « désétablissement » de l'Eglise dans la société moderne, corollaire de l'affirmation des droits de l'homme et du citoyen.

En Valais, comme dans les cantons à dominante catholique, la réconciliation des catholiques avec le libéralisme est un fait majeur. Le

CENTENAIRE

du «Groupe radical-démocratique sédunois»

processus a été lent, ardu. Mais les résultats sont là, qui contribuent à la concorde des esprits.

Certes, on n'aime pas trop évoquer ces événements, pleins de fureur, de sang et de mort. A l'examen de la dure réalité, on préfère les mythes apaisants. La vulgate d'une histoire sans histoires. Comme si le Rhône était depuis toute éternité un long fleuve tranquille !

Dans cet ordre d'idées, je manquerai à la rigueur si je ne rappelais trois noms, trois personnalités de premier plan, que **l'histoire, trop souvent écrite par les seuls vainqueurs**, semble condamner à l'oubli:

Alexandre de Torrenté (1815-1888), conseiller d'Etat 1848-1853 ; président du Grand Conseil 1853-1857, ingénieur.

Alexandre Dénériaz (1830-1885), conseiller national 1872, 1873-1878, député au Grand Conseil 1865-1877, puis à Martigny 1877-1885.

Joseph Rion (1804-1891), avocat, conseiller aux Etats 1850-1853, 1855-1856, 1871-1873, conseiller d'Etat 1853-1857, député.

Sans oublier l'ardent publiciste, à la plume acérée, que fut **Jean-Baptiste Calpini** (1831-1884) rédacteur du **Confédéré**, quand il s'imprimait à Sion, chez Beeger.

Voilà pour le passé, dans lequel nous plongeons nos racines, notre culture, notre mémoire

Un mot, enfin, sur les valeurs, qui, par-delà le temps, nous rassemblent, et nous relie, valeurs permanentes qui constituent notre patrimoine spirituel commun.

Le radicalisme, le libéralisme, - j'emploie à dessein, et indifféremment, les deux termes- n'est pas une doctrine rigide, figée pour l'éternité. Pas un dogme, mais une attitude de l'esprit.

Pas le produit de théories savantes, mais un ensemble d'idéaux et de postulats utiles à la vie en commun.

CENTENAIRE

du «Groupe radical-démocratique sédunois»

Ces valeurs permanentes, quelles sont-elles ?

- **La croyance en l'homme**, en sa capacité de maîtriser son destin, de l'unir à celui des autres, d'agir éclairé par les lumières de la raison, du libre-examen et de la science.

Le libéralisme est un humanisme, car il vise au "développement intégral de la personnalité humaine." (Confédéré, 13 janvier 1897). L'instruction publique, la culture doivent œuvrer à l'élévation de l'individu, à "l'émancipation des masses" (Confédéré du 3 janvier 1880) et à la formation du citoyen. En termes plus directs, le journal radical «L'Echo des Alpes», du 15 novembre 1840, soulignait déjà la nécessité de l'instruction dans la démocratie :

«Sans instruction, le mot de liberté n'a pas de sens; l'ignorant ne peut être libre, il est l'esclave des préjugés et la victime des plus habiles qui l'exploitent. Pour être libre, il faut pouvoir choisir, et pour choisir, il faut connaître.»

- **La croyance en une société ouverte**, dans laquelle prime l'individu, et où les libertés fixent des protections solides. L'Etat ne doit ni étouffer la société civile, ni envahir l'économie, ni domestiquer la culture.
- **La pleine adhésion à la démocratie**. A une démocratie authentique, assumée par des citoyens et des magistrats convaincus de sa légitimité. Avec son corollaire, **l'Etat de droit** garantissant les libertés privées et publiques, l'égalité devant la loi et dans la loi, et la solidarité sociale. Luttant contre les discriminations et les exclusions. En ce sens, les libéraux-radicaux sont les héritiers des Lumières, de la Révolution française des Droits de l'Homme, et de 1848. Pour eux, la démocratie est le meilleur garant des libertés. Mais les régimes démocratiques sont des régimes difficiles, exigeants : *«Les institutions politiques et économiques d'un pays ne peuvent constituer à elles seules la démocratie : elles n'en sont que le cadre...En vérité il n'y pas de démocratie sans démocrates. Le propre de la démocratie est d'être volontaire et la démocratie est d'abord un état d'esprit...»* (Pierre Mendès-France).
- **La croyance en l'autonomie et en la grandeur de l'action politique**, en la possibilité pour les citoyens de modifier les institutions.

CENTENAIRE

du «Groupe radical-démocratique sédunois»

- **La croyance dans le libéralisme économique.** En un libéralisme authentique, régulé, ni sauvage, ni spéculatif. En la liberté de commercer, de produire, de créer, d'innover. Avec Raymond Aron, nous pensons que *« si l'on veut maintenir un régime de liberté politique, il faut maintenir aussi une certaine liberté de l'économie. »* Et que la liberté est une valeur indivisible.
- **L'attachement à la Confédération suisse.** En renforçant les liens avec nos Confédérés, en ne cédant pas à la facilité du repli sur le « Vieux-Pays », sur une identité valaisanne, souvent factice, nous voulons intégrer le Valais dans de plus vastes espaces, territoriaux et spirituels.
- **L'ouverture à l'Europe et au Monde,** non seulement sur le plan des communications, mais aussi des mentalités.

Ces valeurs étaient hier **l'expression de la modernité politique**. Elles le restent aujourd'hui.

La construction de l'Etat moderne, l'instauration d'une démocratie pluraliste ont pris plus d'un siècle ! L'œuvre est-elle vraiment achevée ? Non, elle est « work in progress ».

Car qui ne voit que nos institutions comportent maints traits de fatigue, de fossilisation ? Qu'elles ne servent plus qu'elles-mêmes ? Pourquoi le Valais conserverait-il jusqu'à l'éternité son organisation territoriale actuelle ? Et son système électoral qui prévoit la désignation de 130 députés dans 14 circonscriptions, inégales jusqu'à l'excès, certaines avec 18, 17 ou 15 sièges à répartir, et d'autres avec 2, 3 ou 4 sièges ? Avec ses 141 communes pour 300 000 habitants. Un quartier de Turin, notre concurrent pour les JO, deux arrondissements de Paris ! Avec la règle d'un seul conseiller d'Etat par district. Et les districts, réduits à la portion congrue ?

Qui ne voit que la consolidation de l'unité cantonale, passe par l'affirmation d'un Valais, République de citoyennes et de citoyens, et non addition de corps et de pouvoirs intermédiaires ?

Qui ne voit les défis de l'urbanisation, de la concentration de la population, de la massification pour la démocratie du présent et à venir ?

Il y a cent ans fut doté de statuts un mouvement politique, social, culturel, qui participa activement à la construction du Sion moderne. Avec de fortes

CENTENAIRE

du «Groupe radical-démocratique sédunois»

personnalités, les Amédée, Victor, Pierre Dénériaz, Henri, René et Joseph Spahr, François Gilliard, Albert et Flavien de Torrenté, Edmond Gay, Maurice Varone, André Bornet, Max Crittin, Bernard Morand, Jean-Michel Georgy, Bernard Ambord, Stéphane Imsand, René Comina, Jacques de Preux, Chantal Balet, etc. J'en oublie, injustement.

Ces personnalités se sont investies pour leur cité, et leur canton. Leurs ambitions étaient élevées, nobles. Elles ne recherchaient pas les faveurs intéressées des puissants du moment. Elles croyaient qu'il n'y a pas de fatalité, que l'histoire humaine est histoire de la liberté, qu'il est possible de concilier l'individu et la société, l'économie, le travail et la dignité, l'épanouissement de la personne et la solidarité sociale.

La liberté, la raison et l'amour de la cité guidaient leurs pas !